

CCATP : ANNEXE 1 bis

Descriptif des domaines

Exploitation maintenance multi techniques ;

Domaine 1 : plomberie, réseaux d'assainissement et d'eau pluviales

Domaine 2 : ventilation climatisation, désenfumage

Domaine 3 : Electricité, courant faible, courants forts, éclairage, groupe électrogène et éclairage extérieur, onduleurs, parafoudre

Domaine 4 : Système de sécurité incendie, interphonie, contrôle d'accès, alarme intrusion, équipements de sureté comme les portiques

Domaine 5 : extincteurs

Domaine 6 : appareils élévateurs, ascenseurs

Domaine 7 : portes, portiques et barrières automatiques y compris les détecteurs de présence autonomes, les motorisations

Domaine 8 : couvertures, entretien des terrasses. (*)

Domaine 9 ; contrôles réglementaires

- Les installations électriques (tous les ans),
- L'éclairage de sécurité, BAES (tous les ans), puis tous les deux ans si pas d'observations
- Le paratonnerre (tous les ans),
- Les installations de désenfumage, portes automatiques, volets, trappes (tous les ans),
- Les ascenseurs (tous les cinq ans),
- Les extincteurs et RIA (tous les ans),
- Les équipements d'alarme (tous les deux ans),
- systèmes de sécurité incendie (tous les ans).
- Défibrillateurs (suivant prescription constructeur)
- Lignes de vie et points d'ancrage (tous les ans)
- Portes et portails automatiques ou semi automatiques (deux fois par an)
- Diagnostiques amiantes (tous les 3 ans)

(*) ; : A noter que le domaine N° 8, couvertures et terrasse, ne concerne que le site de la cour d'appel, SAR, au 15 Bd général de Gaulle à Cayenne